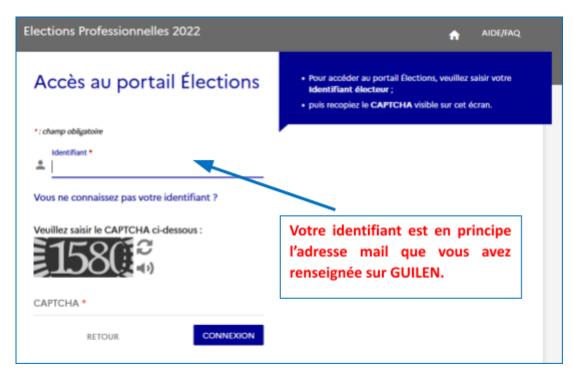


Élections professionnelles au MEN TUTORIEL FSU - personnels détachés LES ÉTAPES DU VOTE ÉLECTRONIQUE

ÉTAPE 1 : CONNECTEZ-VOUS AU PORTAIL ÉLECTIONS DU MEN

Cliquez sur le lien suivant :

https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022/portail/identification-portail-electeur

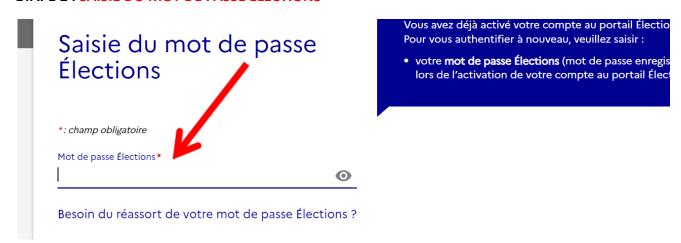


Identifiant : en principe, c'est l'adresse mail que vous avez enregistrée sur GUILEN.

Si votre adresse mail renseignée sur GUILEN n'est pas reconnue sur le portail Élections :

- votre identifiant est peut-être votre adresse académique (@ac-toulouse.fr par exemple) de votre académie d'origine, si elle n'a pas été désactivée. Tentez de vous connecter avec cette adresse.
- sinon, contactez la cellule d'assistance Élections du Ministère :
- pour les détachés du 2nd degré : assistance-29emebase@education.gouv.fr;
- pour le 1er degré : cellule académique de votre département de rattachement.

ÉTAPE 2 : SAISIE DU MOT DE PASSE ÉLECTIONS



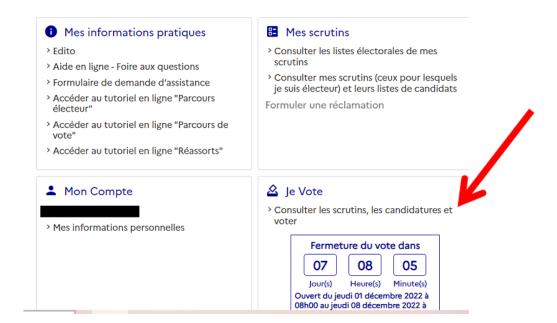
Insérez votre mot de passe Élections que vous avez créé en activant la 1ère fois votre espace électeur/électrice MEN. Si vous ne retrouvez plus votre mot de passe, vous pouvez le réinitialiser : cliquez sur "Besoin du réassort". Vous recevrez alors un mail sur votre adresse utilisée comme identifiant sur ce portail Élections.



ÉTAPE 3 : ACCÈS À VOTRE ESPACE "JE VOTE"

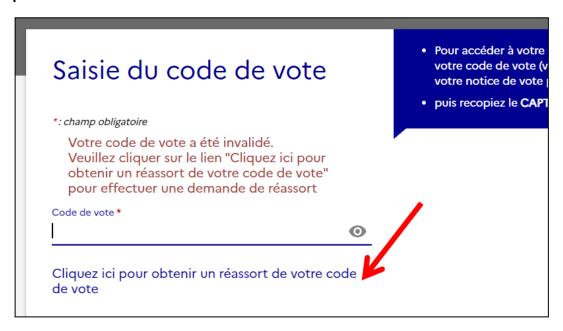
Dans le cadre "Je vote", cliquez sur "Consulter les scrutins, les candidatures et voter".

Bienvenue sur votre portail Élections

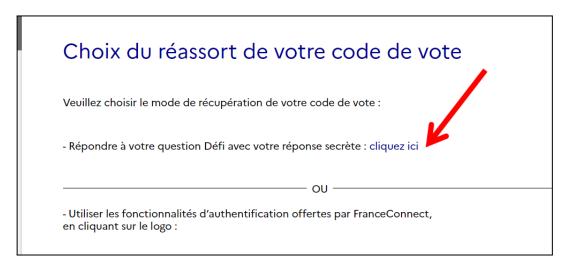


ÉTAPE 4 : DEMANDEZ VOTRE "CODE DE VOTE"

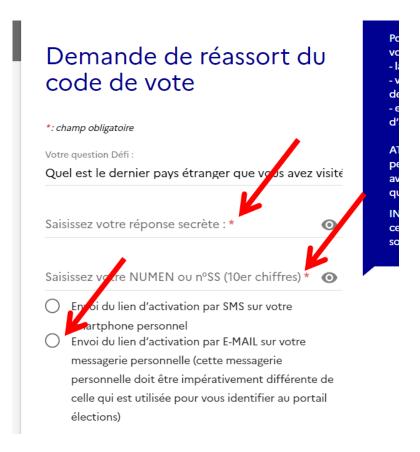
Attention : le "code de vote" n'est pas votre "mot de passe élections" (utilisé à l'étape 2 ci-dessus). Il faut <u>obligatoirement</u> cliquer sur le lien pour "obtenir un réassort de votre code de vote". Ceci pour des raisons de sécurité.



- => Après avoir cliqué pour demander le réassort de votre code de vote, vous devez choisir le mode de récupération :
 - répondre à votre question Défi, avec la réponse que vous avez enregistrée en activant la 1ère fois votre compte électeur / électrice;
 - **si vous avez oublié la réponse à votre question Défi** : utilisez **FranceConnect** en cliquant sur le logo.



=> Après avoir cliqué pour répondre à votre question Défi, une nouvelle page s'ouvre :



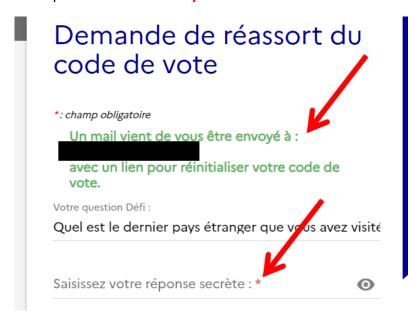
=> Saisissez la réponse secrète à votre question Défi, puis votre NUMEN.

Si vous avez oublié votre NUMEN : il figure sur le courrier papier du MEN reçu en début d'année dans votre établissement ; vous pouvez aussi le demander au secrétariat de votre établissement.

=> Ensuite, choisissez le mode d'envoi de votre code de vote : par SMS ou par e-mail. Nous déconseillons la demande par SMS à l'étranger, et recommandons vivement la demande par mail.

Attention : pour des raisons de sécurité, vous devez impérativement demander l'envoi sur une adresse mail différente de celle utilisée comme identifiant sur ce portail élections.

=> Cliquer en bas sur "Envoyer".



- => La page suivante indique qu'un mail vous a été envoyé sur l'adresse que vous venez d'indiquer.
- => Sur cette même page, saisissez votre réponse à la question Défi.
- => Cliquer en bas sur "Envoyer".

ÉTAPE 5 : DANS UN NOUVEL ONGLET, OUVREZ LE MAIL QUI VIENT DE VOUS ÊTRE ENVOYÉ SUR L'ADRESSE MAIL QUE VOUS AVEZ INDIQUÉE

Expéditeur : no-reply@email-voxaly.com; Objet : Procéder au réassort de votre code de vote

- => Si vous ne l'avez pas reçu : vérifiez vos spams. Le mail peut mettre plusieurs heures avant d'arriver ; dans ce cas, patientez avant de reprendre la procédure plus tard dans la journée. Ne pas redemander tout de suite un envoi par mail ou par SMS, cela risque de compliquer les choses.
 - Procéder au réassort de votre code de vote



=> Une fois ce mail reçu, cliquez sur le lien pour définir votre code de vote. Vous arrivez sur cette page :



=> Munissez-vous d'un stylo ou smartphone (appareil photo) : le code de vote ne sera visible que 120 secondes (= 2 minutes !)

- => Ensuite, cliquez sur "RÉGÉNÉRER MON CODE DE VOTE".
- => Votre code de vote s'affiche. <u>Nous vous conseillons de faire un copier-coller ou une capture</u> <u>d'écran</u>, et de prendre une photo ou de le noter par écrit. Pour ne pas le perdre, vous pouvez vous l'envoyer par mail à partir du copier-coller.



ÉTAPE 6 : REVENEZ SUR L'ONGLET DU PORTAIL ÉLECTIONS : SAISIE DU CODE DE VOTE

=> Copiez votre code de vote. Puis saisissez le CAPTCHA, puis cliquez sur CONNEXION.

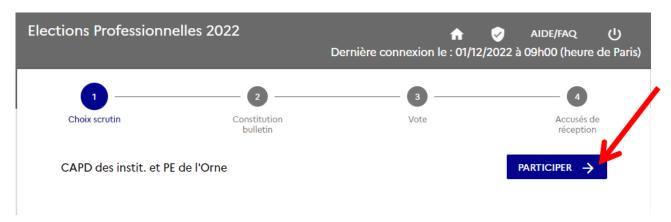


ÉTAPE 7 : PARTICIPER AU SCRUTIN

Pour les détaché.es du 1er degré : CAPD (Commission administrative paritaire départementale)

Pour les détaché.es du 2nd degré : CAPN (Commission administrative paritaire nationale)

=> Cliquez sur "PARTICIPER".



=> Les listes de candidatures apparaissent.



=> Avant de pouvoir voter, vous devez d'abord descendre en bas de cette page et cliquer sur "E VEUX VOTER".

JE VEUX VOTER, J'ACTIVE LA SÉLECTION DE MON CHOIX DE VOTE

=> Ensuite, revenez en haut de cette page, pour voir de nouveau le logo FSU.

=> Cliquez sur le logo FSU!



ÉTAPE 8 : CONFIRMEZ VOTRE CHOIX POUR VOTER

=> Pour confirmer votre choix du bulletin de vote FSU, vous devez cliquer sur "JE VOTE".



ÉTAPE 9 : ACCUSÉ DE RÉCEPTION

=> Sur la page suivante, téléchargez votre émargement et votre preuve de vote.



NB: Si vous vous déconnectez de l'espace de vote MEN avant d'avoir voté, vous devrez vous connecter de nouveau, AVANT JEUDI 8 DÉCEMBRE (17h00, heure de Paris).

Vous avez voté FSU aux élections du MEN, nous vous remercions de votre confiance ! N'oubliez pas de voter également aux élections de l'AEFE si vous y êtes détaché.e!

